

Parliamentary Project Support Division Division de soutien de projets parlementaires

PPSD (2015) 14 rév 2 14 décembre 2015

Séminaire sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales : législation et mécanismes de contrôle

Paris 10-11 décembre 2015

Organisé par

l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

PROGRAMME

Lieu:

Bureau du Conseil de l'Europe

55 Avenue Kléber, 75016 Paris (Métro : Boissière)

Tél.: 01 44 05 33 60

E-mail: bureaudeparis@coe.int

Fax: 01 47 27 36 47

Cadre programmatique de coopération pour Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, République de Moldova, Ukraine et Belarus







Mis en œuvre par le Conseil de l'Europe

1. Objectif

L'objectif principal de ce séminaire est de sensibiliser les parlementaires aux moyens de consolider les réglementations en matière de financement des campagnes électorales et des partis politiques.

2. Participants

Les délégations parlementaires nationales d'Etats membres du Partenariat oriental du Conseil de l'Europe (Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Géorgie, République de Moldova, Ukraine), les membres de l'Assemblée parlementaire, en particulier de la Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles.

Une invitation a également été envoyée aux membres du Parlement du Kirghizstan.

3. Langues

Anglais, français, russe

4. Facilitateurs

Greco – Commission de Venise

5. Documents de référence

Guide à l'usage des parlementaires (présentation des activités de la plateforme de l'APCE contre la corruption)

Recommandation Rec(2003)4 du Comité des Ministres aux Etats membres sur les règles communes contre la corruption dans le financement des partis politiques et des campagnes électorales

Lignes directrices sur la réglementation des partis politiques par l'OSCE/BIDDH et la Commission de Venise adoptées par la Commission de Venise lors de sa 84^e session plénière (Venise, 15-16 octobre 2010) [CDL-AD(2010)024]

Combattre la corruption, Financement des partis politiques, Synthèse thématique du Troisième Cycle d'Evaluation du GRECO, de M. Yves-Marie Doublet

6. PROJET DE PROGRAMME

Jeudi 10 décembre 2015

13h00 Déjeuner de bienvenue (restaurant « Jamin », 32 Rue de Longchamp,

75016 Paris)

15h00 Session d'ouverture

SESSION 1 – Financement public, institutions de suivi, contrôle citoyen : quel impact sur l'accroissement de la transparence ?

Remarques préliminaires par le Rapporteur général – M. Quentin Reed, expert du Conseil de l'Europe

Intervenants: M. Jens-Oscar Nergård (Norvège), membre du Groupe d'Etats contre la

Corruption (GRECO) du Conseil de l'Europe

M. Romain Colas (France), député à l'Assemblée nationale, rapporteur sur l'évaluation de la pertinence des dispositions législatives et réglementaires relatives au financement des campagnes électorales et des partis

politiques

Discussion sur des expériences nationales

Pause café

SESSION 2 – Un système de sanctions efficace ?

Intervenants: Dr Marcin Walecki (Pologne), Chef du Service de la Démocratisation de

I'OSCE/BIDDH

Mme Inga Jaunskunga (Lettonie), Chef de division de contrôle du financement des partis politiques, Bureau sur la prévention et la lutte

contre la corruption de Lettonie (KNAB)

Discussion sur des expériences nationales

17h30 Observations finales par le Rapporteur général

Vendredi 11 décembre 2015

10h00 – 12h00 Echange de vues avec des représentants de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques :

M. François Logerot, Président

M. Régis Lambert, Secrétaire général

M. Stéphane Gauvin, Chef du Service Juridique

Mme Frédérique Dooghe, Responsable de la Communication

12h15 Départ en bus

12h45 – 14h15 Déjeuner (restaurant *Le Bis Repetita*, 167 rue Saint Honoré, 75001 Paris)

14h30 - 17h00 VISITE D'ETUDE - Conseil constitutionnel

Echange de vues avec M. Adrien Gaffier, Chef du Service Juridique, suivi

de la visite du Conseil Constitutionnel